

TOUS LES DEUX ANS, UN MOMENT ATTENDU D'ÉCHANGES



Le congrès international du CIRIEC est, tous les deux ans, un moment attendu d'échanges entre chercheurs, praticiens de l'économie publique et de l'économie sociale et solidaire, politiques, fonctionnaires, syndicalistes,... La 31^{ème} édition vient de se tenir à Reims, à l'invitation du CIRIEC-France. Elle a réuni, du 21 au 23 septembre, quelque 350 participants de 25 pays qui ont débattu des **politiques publiques face aux enjeux sociaux et démocratiques de la mondialisation. Quels projets pour l'économie publique, sociale et coopérative ?**

Dans son allocution d'ouverture, Alain ARNAUD, président du CIRIEC International et du CIRIEC-France, donnait le ton : « *Nous sommes tous ici rassemblés pour la même ambition, celle de contribuer à redonner un sens concret aux valeurs universelles auxquelles nous croyons, celles qui sont indispensables pour que nos sociétés soient plus humaines, plus sociales et plus solidaires.* » Ambition partagée par la représentante du gouvernement français, Martine PINVILLE : « *Ensemble, nous sommes en train de créer et d'assembler les maillons d'une grande chaîne solidaire qui désenclave nos territoires en difficultés, fait participer notre jeunesse autour de projets innovants et propose une autre façon d'entreprendre, qui donne du sens et apporte des réponses nouvelles aux défis sociaux.* »

Deux jours durant, en séances plénières comme en ateliers, cette recherche de sens et de réponses nouvelles aura été effectuée à partir des réalités économiques et sociales à l'échelle mondiale et mise en perspectives opérationnelles dans une synergie entre les deux formes d'organisations économiques et d'entreprises qui agissent le mieux au service de l'intérêt général, celles qui constituent l'économie publique, d'une part, et l'économie sociale et solidaire, d'autre part. Situer la réflexion au niveau des enjeux mondiaux en associant, dans la recherche et la mise en œuvre des solutions, ces organisations et ces entreprises confère au CIRIEC sa singularité, et constitue sa principale originalité. Le congrès a fourni une nouvelle occasion de démontrer le bien-fondé de ce parti-pris.

A l'issue du congrès, l'Assemblée générale du CIRIEC-International a arrêté un programme de travail ambitieux pour les deux prochaines années et renouvelé ses instances dirigeantes. Alain ARNAUD a été reconduit à la présidence.

Marcel CABALLERO

Vice-président du CIRIEC-France

INTERVENTIONS AU 31^{ème} CONGRES

Discours d'ouverture d'Alain ARNAUD
Président du CIRIEC-International et du CIRIEC-France

Pour que nos sociétés soient plus humaines, plus sociales et plus solidaires



Je remercie tout particulièrement les personnalités qui nous font l'honneur de participer à cette séance d'ouverture :

- Madame **Odile KIRCHNER**, Déléguée interministérielle à l'Economie Sociale et Solidaire qui représente le gouvernement français.
- Madame **Monique LEROUX**, du Canada, présidente de l'Alliance Coopérative Internationale, la plus grosse organisation internationale de l'Economie Sociale.
- Monsieur **Denis HAMEAU**,

président de la commission déléguée à l'Economie Sociale et Solidaire de l'Association des Régions de France.

- Monsieur **Jean-Claude MARCOURT**, de Belgique, Vice-président du gouvernement wallon, et Ministre de l'Economie, de l'Industrie, de l'Innovation et du Numérique s'est malheureusement désisté, pris par ses obligations gouvernementales.

Un grand merci à Monsieur le député-maire **Arnaud ROBINET** qui nous accueille dans sa très belle ville de Reims, chargée d'histoire, ainsi qu'à Monsieur **Xavier ALBERTINI** vice-président de la Région Grand-Est, qui représente Monsieur **Philippe RICHERT**, président de la Région et également président de l'Association des Régions de France.

Je salue aussi la présence de différents élus locaux, des représentants des administrations, des organisations de l'Economie Sociale étrangères et françaises, et bien sûr tous nos amis représentant les sections nationales du CIRIEC.

Merci à vous toutes et tous de participer à ce congrès. Nous sommes près de 350 personnes venues de 25 pays des différents continents du monde, ce qui tend à démontrer non seulement le rayonnement du CIRIEC, et nous en éprouvons une certaine fierté, mais aussi et surtout, une conscience partagée qu'il faut mettre en œuvre des solutions économiques et sociales fortes et innovantes pour réduire les inégalités et assurer le bien-être des populations.

Mesdames et Messieurs, chers amis, n'ayons pas peur des mots, nous sommes dans un monde qui va mal.

Je ne surprendrai personne en disant que le contexte mondial est des plus préoccupants. La catastrophe financière de 2008 avait révélé de façon éclatante que le modèle économique dominant néolibéral ne pouvait à lui seul résoudre les crises, qu'au contraire il les amplifiait en creusant encore davantage les inégalités.

Comme nous l'avons tous lu ou entendu, tous les observateurs des inégalités démontrent que moins de 10% de la population mondiale détiennent 83% du patrimoine mondial, tandis que la moitié de la richesse mondiale est détenue par 1% de la population.

S'ajoutent à ce contexte économique et social la question de l'avenir des ressources naturelles, de la préservation des biens communs et de l'environnement, et plus inquiétante encore, la question géopolitique, le terrorisme et ses conséquences sur les flux migratoires.

Il n'y a donc plus lieu de simplement réfléchir, mais il convient aussi d'agir, et en urgence, à défaut de quoi notre monde courra les plus grands dangers car les populations ont atteint aujourd'hui les limites du supportable, et partie importante d'entre elles est prête à écouter le chant des sirènes du populisme.

C'est donc avec conviction que nous avons fixé pour thème de notre congrès :

« Les politiques publiques face aux enjeux sociaux et démocratiques de la mondialisation – Quels projets pour l'économie publique, sociale et coopérative ? ».

C'est un thème ambitieux, qui interpelle les gouvernements, mais aussi les organisations du secteur non-lucratif qui prennent de plus en plus de place dans le développement économique et social de nos pays, mais peut-être pas encore suffisamment.

Je voudrais en cette introduction affirmer l'engagement du CIRIEC dans la recherche scientifique sur les modèles économiques qui ont pour vocation l'intérêt collectif et la satisfaction des besoins sociaux, et qui privilégient l'intérêt général plutôt que la rémunération des capitaux investis.

L'économie publique, l'économie sociale dans ses différentes composantes - coopérative, mutualiste, associative - constituent ces formes d'économie qui mettent les individus au cœur de leur modèle, non pas simplement comme consommateurs, mais aussi fondamentalement comme parties prenantes des systèmes qui leur sont destinés, et qu'ils devraient d'ailleurs beaucoup plus se réapproprier. Du reste, les nouvelles formes d'économie dites de partage ou collaboratives à partir des technologies numériques dont on voit l'émergence fulgurante, interrogent fortement tant les politiques publiques que l'économie sociale, car les conséquences sur l'organisation des sociétés et sur les rapports entre les individus sont importantes, aussi bien en risques potentiels éthiques, démocratiques et structurels, qu'en perspectives positives pour l'amélioration des conditions de vie dans nos territoires.

Le CIRIEC constitue aujourd'hui un réseau scientifique de quelque 400 universitaires dans le monde, dont les travaux sont entièrement consacrés à ces formes d'économie d'intérêt collectif, et en cela le CIRIEC d'aujourd'hui se situe tout à fait dans la lignée de ses créateurs, et notamment celle du professeur Edgard MILHAUD, économiste français, fondateur des Annales de l'économie coopérative dans les années 30 du siècle précédent, et du CIRIEC en 1947. Le directeur général du CIRIEC-International, Bernard THIRY, et le professeur Philippe BANCE président du Conseil Scientifique International feront tout-à-l'heure un point d'actualité, après que notre ami José Pablo PUZINO président du CIRIEC-Argentine nous ait rappelé les principales conclusions du 30^{ème} congrès tenu en octobre 2014 à Buenos-Aires.

Nous avons pensé qu'un petit tour d'horizon sur les réalités économiques et sociales des différents continents nous permettrait de planter le décor, et je remercie nos collègues d'Afrique, du Canada, d'Amérique du Sud, du Japon et d'Europe d'avoir accepté de se prêter à cet exercice pas forcément facile dans un temps contraint.

Puis seront abordées les réflexions sur les solutions possibles pour améliorer les choses. Ces solutions, ce sont ces formes d'économies qui servent l'intérêt général, et qui sont des creusets dans lesquels se nourrissent les recherches du CIRIEC : l'économie publique bien sûr car nous croyons au rôle des Etats et des collectivités publiques dans le développement économique et social - et l'économie sociale, qui n'est pas un secteur à part, ni en marginalité, ni en alternative au système économique classique. Elle occupe sa place, et ce depuis longtemps. Mais elle est aussi en complémentarité avec l'économie publique. Je dirais même qu'aujourd'hui, compte-tenu du contexte de diminution des ressources publiques et de montée des besoins sociaux, elles devraient être toutes deux en synergies fortes, notamment au niveau territorial.

C'est pourquoi nous vous proposons d'aborder dans quatre ateliers les thèmes qu'il nous paraît nécessaire de mettre en évidence et d'approfondir tels que l'Etat

stratégie et les politiques publiques, la dynamique de l'ESS et son soutien par les politiques publiques, l'apport de l'ESS à la réduction des inégalités dans les territoires, et enfin les enjeux de la transition numérique.

Nous écouterons ensuite, Jean-Hervé Lorenzi, président du Cercle des Economistes, grand spécialiste des questions de mondialisation et auteur de nombreux ouvrages et publications qui nous fera part de sa vision sur les perspectives de l'économie mondiale 2016-2030.



La restitution des travaux des ateliers, sera suivie d'un débat en fonction du temps disponible.

Puis nous aurons après un temps important d'échanges autour de la notion d'intérêt général, avec une table ronde à laquelle participeront deux députées européennes, Mesdames Marie-Christine VERGIAT et Sonia RIBEIRO, une syndicaliste Madame Françoise

GENG, vice-présidente de la Fédération Syndicale Européenne des Services publics, le président de Social Economy Europe Juan Antonio PEDRENO, et le vice-président des Rencontres du Mont-Blanc Jean-Philippe POULNOT. Cette table ronde sera animée par Pascal BEAU directeur de la Revue Espace Social Européen.

Elle sera suivie d'une synthèse présentée par Patrick LELONG, journaliste à France-Info des interviews qu'il aura effectuées auprès de nos partenaires du congrès.

Pour ceux qui ont un stand, n'hésitez pas à leur rendre visite, juste à côté de l'espace de restauration. J'en profite pour remercier d'ores et déjà les organisations qui nous ont soutenus, sans lesquelles ce congrès n'aurait pu avoir lieu.

Pour terminer, nous avons pensé qu'au-delà de l'éclairage économique, nous devons avoir aussi une vision plus philosophique pour nous permettre d'élever nos esprits, et je suis certain que Madame Monique CASTILLO, docteur en philosophie et spécialiste des questions de philosophie politique au plan international, nous livrera la force de sa pensée.

Enfin, pour clore le congrès, nous remettrons comme à l'accoutumée le Prix Edgard Milhaud à un jeune docteur en sciences économiques, Monsieur Léonard MOULIN, distingué par le jury du Prix Edgard Milhaud pour ses travaux sur « Frais d'inscription dans l'enseignement supérieur : enjeux, limites et perspectives ». Au-delà du titre à connotation administrative, ces travaux se situent bien dans la thématique générale de notre congrès en interrogeant les politiques publiques dans le contexte de mondialisation.

Parce que nous sommes tous ici rassemblés pour la même ambition, celle de contribuer à redonner un sens concret aux valeurs universelles auxquelles nous croyons, celles qui sont indispensables pour que nos sociétés soient plus humaines, plus sociales et plus solidaires.

Allocution de Martine PINVILLE,
Secrétaire d'Etat chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation
et de l'économie sociale et solidaire
prononcée par Odile KIRCHNER,
Déléguée interministérielle à l'économie sociale et solidaire

Les politiques publiques face aux enjeux sociaux et démocratiques de la mondialisation



Les Congrès du CIRIEC sont chaque fois des rendez-vous de qualité où se dessine l'avenir de nos organisations publiques et je regrette de ne pas être parmi vous aujourd'hui pour cette 31^e édition. J'ai confié à notre déléguée interministérielle à l'ESS, Odile KIRCHNER, le soin de me représenter pour prononcer, avec justesse j'en suis certaine, les quelques mots que je vous adresse.

La gravité de la crise économique qui, encore aujourd'hui, impacte notre économie, nous a enseigné de nombreuses leçons que nous continuons chaque jour d'apprendre : sur notre approche de l'économie, nos façons de diriger les entreprises, les politiques publiques ou encore sur la place que nous devons accorder à nos salariés et nos concitoyens dans les décisions que nous prenons chaque jour. La mondialisation des échanges, des cultures, des modes de vie nous a apporté de belles choses, mais la libéralisation des marchés a aussi très vite montré les limites de son modèle et mis en évidence le besoin de reprendre la maîtrise du temps.

L'ambition de ce Congrès est vaste, et je suis certaine que les intervenants sauront proposer des réponses innovantes à la question : « Quels projets pour l'économie publique, sociale et coopérative ? » Car imaginer de nouvelles solutions, préparer un changement de nos cadres de pensées ou encore initier un mouvement vers une société plus juste, c'est par définition innover. Alors en préambule de ces nombreuses idées qui nourriront ces 3 jours d'ateliers et d'échanges, je souhaiterais vous parler de ce que nous faisons au gouvernement et que moi-même je fais chaque jour pour innover et accompagner notre économie et notre société dans une voie plus juste et solidaire. Je voudrais vous parler de mon action en faveur du développement de l'économie sociale et solidaire en France et au-delà de nos frontières.

La première étape qui nous a semblé essentielle était de définir l'« économie sociale et solidaire » : qui sont ses acteurs ? Quel est le statut de ses salariés et de ses chefs d'entreprise ? Comment reconnaître leurs activités et les valoriser ? Comment les organiser ?

Toutes ces questions, nous y avons répondu pour la première fois de façon globale en France en 2014, à travers la loi ESS qui a révélé au grand public la multitude d'acteurs qui la composaient :

- 2,3 millions de salariés soit 13 % de l'emploi salarié privé répartis au sein de 225 000 entreprises, parmi lesquelles une très grande majorité d'associations, 215 000 au total, mais aussi 9 000 coopératives (de multiples natures), 800 mutuelles (IARD, santé) et 500 fondations. Sans compter la cinquantaine de sociétés commerciales qui développent une activité à but d'utilité sociale et qui, parce qu'elles partagent ses valeurs et ses règles de gouvernance et de gestion, font partie depuis 2014 de la grande famille de l'ESS. Derrière quelques entreprises emblématiques (je pense par exemple au groupe SOS et à Vitamine T) émergent de nombreuses initiatives de TPE et PME qu'il convient d'encourager, souvent dans des projets socialement innovants ou des filières économiques en fort développement.

Que font ces acteurs concrètement ? Ils conduisent leurs activités dans l'action sociale mais aussi le sport, les loisirs, la banque, l'assurance, l'enseignement, la culture ou la santé en privilégiant une recherche d'utilité sociale à une logique de maximalisation des profits.

Leur point commun ?

- des règles de gestion qui en ont fait une économie hors du commun, une économie qui résiste mieux aux situations de crise : la preuve : entre 2000 et 2014, l'emploi a progressé de 24% dans l'ESS contre 6 % seulement dans le reste de l'économie ;

- des principes de gouvernance participative ou démocratique, avec l'engagement de travailler en toute transparence à l'amélioration continue de leurs pratiques en matière de gouvernance mais aussi de dialogue social ou d'impact positif sur le territoire. C'est l'objet du guide d'amélioration des bonnes pratiques que les entreprises de l'ESS vont mettre en œuvre à partir de 2017, adopté en juin dernier par le Conseil supérieur de l'ESS.

Je suis fière aujourd'hui d'être la Ministre d'un nouveau modèle économique vertueux ; au niveau local en répondant aux besoins des populations et en garantissant des emplois non délocalisables ; au niveau national, en participant à plus de 10% de la richesse nationale ; et même au niveau européen.

Ensemble, nous sommes en train de créer et d'assembler les maillons d'une grande chaîne solidaire qui désenclave nos territoires en difficultés, fait participer notre jeunesse autour de projets innovants et propose une autre façon d'entreprendre, qui donne du sens et apporte des réponses nouvelles aux défis sociaux.

Je sais que parmi vous, j'aurais senti cette effervescence si propre à l'économie sociale et solidaire. Je sais

que j'aurais pensé à toutes celles et ceux qui méconnaissent encore ce modèle prometteur et j'aurais alors partagé avec vous mon ambition de faire changer d'échelle l'ESS, pour répondre aux concurrentes nouvelles, gagner en visibilité, améliorer son accès aux financements et monter en compétences.

Soutenir et promouvoir le développement de l'économie sociale et solidaire signifie aujourd'hui accompagner le changement d'échelle des entreprises à potentiel et favoriser l'essaimage et la diffusion des innovations porteuses.

Dans cet objectif, la loi ESS ouvre déjà plusieurs leviers :

- Elle permet de développer considérablement l'innovation sociale. Vous connaissez les Contrats à impact social ;
- Elle favorise aussi l'accès au financement des entreprises de l'ESS et la mobilisation des différents outils spécifiquement mis en place à leur bénéfice. Ainsi, un colloque sur le sujet du financement de l'ESS aura lieu le 23 novembre à Bercy.

Avec les nouveaux outils de structuration et leviers de financement, l'ESS a les moyens d'accélérer son développement et sa création d'activité et d'emplois sur les territoires.

Le rattachement en janvier 2016 de la Délégation interministérielle à l'économie sociale et solidaire au Ministère de l'économie illustre la volonté du gouvernement de donner à l'ESS toute sa place au sein de l'économie.

Mais les efforts ne s'arrêtent pas là, et puisque nous considérons qu'il faut agir ensemble pour réussir, nous sommes attentifs à une coordination interministérielle des administrations dans le déploiement des politiques publiques en faveur de l'ESS.

C'est un préalable indispensable pour mettre en œuvre des politiques territoriales de l'ESS dynamiques, ce qui est déjà possible avec le réseau des correspondants régionaux à l'ESS dans les préfetures de région.

Je souhaite également établir une coordination interministérielle avec les administrations mettant en œuvre des dispositifs de soutien aux entreprises de l'ESS et participer à leur pilotage stratégique.

Je m'attache à la co-construction des politiques publiques avec les acteurs de l'ESS, au niveau national comme au niveau régional. J'attends du Conseil Supérieur de l'économie sociale et solidaire qu'il soit un lieu utile de concertation entre les pouvoirs publics et les acteurs de l'ESS, porteur de synergies et de réflexions communes entre les différentes familles de l'ESS.

Je me réjouis que les conférences régionales, organisées sous l'impulsion des préfets de région et des présidents de conseils régionaux, se soient déjà tenues dans 5 régions en 2016 et que les suivantes soient programmées dans les mois qui viennent. L'ESS est une économie de proximité. C'est dans le cadre de stratégies régionales de développement qu'elle peut s'épanouir.

J'encourage avec le Centre national de formation de la fonction publique territoriale l'organisation en régions de journées de sensibilisation et de formation à l'ESS pour les agents de la fonction publique territoriale, des services de l'Etat ainsi que de la CDC et de bpifrance.

Je vous invite enfin à dépasser les frontières françaises de l'ESS pour contribuer à la construction d'une stratégie de développement de l'ESS dans l'Union Européenne. Je vous rappelle qu'un groupe d'experts européens auquel la France a participé activement remettra en octobre prochain des orientations à la Commission. L'initiative internationale « Scale me up » que j'ai lancée en juin dernier débouchera fin octobre sur le choix de 5 projets transfrontaliers incarnant la grande échelle de l'ESS que nous visons.

Le changement que nous portons est total : technologique, économique, mais aussi sociétal et politique. Cette ambition, nous pouvons y parvenir à travers l'économie sociale et solidaire et vous pouvez compter sur ma détermination pour renforcer ce nouveau modèle dans notre économie et diffuser ses valeurs auprès de tous.





Après "L'action publique dans la crise", et "L'internalisation des missions d'intérêt général par les organisations publiques", le CIRIEC-France vient de publier le troisième ouvrage de sa collection « *Economie publique et économie sociale* » : **Quel modèle d'État stratège en France ?** Il a été réalisé sous la direction de Philippe Bance par des experts universitaires et de la haute fonction publique dans le cadre de la Commission scientifique « Économie publique » du CIRIEC-France. Y ont contribué Alain Arnaud, Pierre Bauby, Thierry Beaudet, Luc Bernier, Claire

Borsenberger, Gabriel Colletis, Jean-Baptiste de Foucauld, Jacques Fournier, Taïeb Hafsi, Denis Joram, Gérard Magnin, Olivier Marembaud, Jacques Mazier, Thierry Mignauw, François Morin, Mouhoub El Mouhoud, Nicole Questiaux, Nathalie Rey, Louis Schweitzer, André Tiran, Patrick Viveret.

Le France a la réputation, souvent décriée, d'un pays étatiste. La tradition française, d'inspiration jacobine a fait, probablement plus qu'ailleurs, de l'État l'institution incarnant l'intérêt général. Son champ d'action s'est étendu, ses interventions se sont diversifiées. C'est dans ce contexte qu'est apparue, dans les années 1980, et en liaison avec les processus de décentralisation et de construction européenne, la notion d'État stratège. Il s'est agi de repenser l'action de l'État pour la recentrer sur son cœur de métier, mieux l'articuler avec celle des autres acteurs et lui conférer ainsi, sur le moyen-long terme, une plus grande efficacité.

Cette conception peut-elle s'inscrire dans la tradition française ? L'État stratège est-il nécessairement un État modeste, aux ambitions limitées ? Peut-il au contraire, en lien avec la société civile et en synergie avec les autres niveaux d'action publique, mieux préparer et construire l'avenir ?

L'ouvrage traite de ces questions avec un regard critique sur certaines des orientations prises au cours des dernières décennies et en avançant des propositions constructives. De la diversité des points de vue qui s'y expriment peuvent émerger les composantes d'un modèle français de l'État stratège.

Philippe Bance et Jacques Fournier nous proposent leur lecture de l'ouvrage

On pourra le constater à sa lecture, cet ouvrage est engagé. Des points de vue divers, parfois contradictoires s'y expriment, mais l'analyse est toujours rigoureuse et l'orientation générale est claire. Elle est développée par le CIRIEC, dans tous ses travaux de recherche, depuis de nombreuses années et elle s'est exprimée dans les deux premiers livres de cette collection.

C'est à l'action publique, appuyée sur la démocratie, qu'il revient d'orienter le développement économique et social en France comme en Europe et dans le Monde.

Après qu'ait été dressé le panorama des nouvelles formes d'action publique qui se sont manifestées depuis la crise de 2008¹, puis analysé les processus qui conduisent à la définition des missions publiques à leur mise en œuvre sur le terrain², ce troisième ouvrage s'efforce de dessiner les contours de ce que pourrait être un État stratège en France.

Le marché est aveugle. Il réagit aux anticipations du court terme. Il arrive, bien sûr, que l'action publique soit elle aussi

bornée, qu'elle se limite à faire face aux événements du moment. Mais, au service d'une entité pérenne, elle a par définition la capacité d'aller au-delà, pour peu qu'elle en ait la volonté et qu'elle s'en donne les moyens. Elle peut voir loin, pour agir juste, et s'organiser en conséquence. C'est ce que les réflexions réunies dans ce livre ont essayé de montrer. On peut en dégager plusieurs enseignements.

1. L'État national est au cœur de la gouvernance multi-niveaux

La mondialisation de l'économie, la construction européenne, le processus de décentralisation ont créé une situation nouvelle dont l'État national ne peut pas ne pas tenir compte. On peut ainsi, avec *Philippe Bance* et *Pierre Bauby*, parler d'une gouvernance multi-niveaux. Ces niveaux sont supranationaux : l'Europe, le Monde. Et ils sont aussi infranationaux, comme le souligne également la contribution de *Nicole Questiaux*.

Il n'en demeure pas moins que la Nation reste aujourd'hui le niveau privilégié pour l'expression des aspirations de la population et pour la prise de décisions en son nom. C'est à ce niveau que peut et doit se définir une stratégie.

Faut-il anticiper son affaiblissement progressif ? L'État stratège doit-il être un État réduit, qui cherchera à compenser par l'intelligence de ses calculs la faiblesse de ses moyens ? Ou faut-il le voir comme un État proactif, prenant en compte la présence et le rôle croissant d'autres acteurs, mais gardant en main les atouts nécessaires à la réalisation de ses objectifs ? *Philippe Bance*, choisit clairement cette seconde option, qu'il qualifie d'État « en capacité » et que viendront illustrer, d'une manière ou d'une autre, la plupart des contributions réunies dans l'ouvrage.

2. L'État stratège doit clairement s'engager sur le plan international, au niveau européen comme au niveau mondial

La prise en compte de la dimension internationale par l'État stratège en France ne se limite pas à la recherche des moyens susceptibles d'améliorer, à contexte international inchangé, les performances et la compétitivité de l'économie française. Elle implique aussi une action visant à peser sur ce contexte, à chercher à le transformer.

C'est vrai au niveau de la communauté internationale prise dans son ensemble. L'État stratège doit, dans tous les domaines, raisonner, établir des solidarités, agir, au niveau mondial.

Avec beaucoup de souffle la contribution de *Patrick Viveret* appelle notre pays à trouver ainsi la voie d'une nouvelle géopolitique, ce qu'il a réussi à faire avec un certain panache dans la lutte contre les dérèglements climatiques, à l'occasion des travaux de la COP 21, mais ce sur quoi il n'a pas jusqu'à présent entamé la bonne démarche, à propos d'un autre enjeu mondial particulièrement décisif dans la période actuelle, celui de la lutte contre le terrorisme.

Le terrain de la politique économique et monétaire n'est donc pas le seul espace à investir dans cette perspective d'action au niveau international. Mais c'est évidemment dans le contexte de la mondialisation des échanges économiques, un terrain d'action déterminant. Il faut chercher à museler ce que *François Morin* appelle l'hydre bancaire mondiale en réformant en profondeur le système monétaire et financier international pour redonner de la souveraineté aux États. Il convient également, comme l'indique *Nathalie Rey*, de repenser la stratégie de l'État à l'appui de la taxe sur les transactions financières, du renforcement de la réglementation financière et du secteur financier public. Il faut encore, comme le suggère *Alain Arnaud*, établir et faire respecter par les agences de notation des principes objectifs de fonctionnement.

Ce comportement proactif s'impose à plus forte raison au niveau de l'Union européenne, au sein de laquelle la France

¹ L'action publique dans la crise, vers un renouveau en France et en Europe, sous la direction de Philippe Bance, PURH 2012.

² L'internalisation des missions d'intérêt général par les organisations publiques, réalités d'aujourd'hui et perspectives, sous la direction de Philippe Bance, PURH 2015.

est un membre de poids, dont le comportement peut être déterminant.

La France n'a pas su ou pu renégocier en 2012 le traité d'austérité budgétaire. Elle subit aujourd'hui de plein fouet les conséquences des déséquilibres structurels de la zone Euro. Entre les trois scénarios possibles d'évolution que distingue à ce sujet la contribution de *Jacques Mazier* et *El Mouhoub Mouhoud*, celui de l'enlèvement et de la stagnation, avec poursuite des politiques d'austérité et de dévaluations réelles, celui de la renaissance, par la mutualisation des dettes publiques et le lancement de programmes européens d'investissement et celui de la réintroduction d'ajustements de parités au sein de la zone euro, la France devra pousser vers le meilleur tout en se préparant à faire face au pire, sans pour autant exclure le recours au moindre mal, et il lui faudra savoir naviguer entre ces trois écueils.

3. C'est par la qualité de ses idées, de ses propositions, de ses produits, que l'État stratège français pourra tracer son chemin dans la compétition mondiale.

Notre pays ne compte que 1% de la population mondiale. Son rayonnement est sans commune mesure avec ce pourcentage. Il tient à son histoire, à son potentiel de créativité, au rayonnement de ses produits et de ses idées. C'est à misant sur cet avantage qu'il pourra garder sa place, préserver son influence, accroître son rayonnement. Il doit jouer l'excellence dans tous les domaines.

Cela suppose qu'il sache entretenir les atouts que lui donnent ses grands services publics et maximiser les potentialités de son tissu économique. Le tour d'horizon des actions conduites dans ces directions montre des orientations intéressantes mais aussi des échecs et des insuffisances.

Le champ de l'éducation s'avère, dans cette perspective, tout à fait capital. Notre ouvrage ne comporte, c'est sans doute regrettable, aucune analyse sur le système français d'éducation de base, que la loi du 8 juillet 2013 sur la refondation de l'école vise à démocratiser et à redynamiser. C'est là que se forge l'avenir du pays. Les directions prises depuis 2012 dans ce domaine sont bonnes. Le moment devrait venir bientôt où il sera possible de porter un jugement sur leur mise en œuvre.

Le livre s'intéresse, en revanche, à l'enseignement supérieur par la contribution d'*André Tiran*, et le regard qu'il porte sur ses potentialités est à plusieurs égards inquiétant. Si tant est qu'il y ait eu dans ce domaine, à partir des objectifs fixés à Bologne en 2001, mis en œuvre par les gouvernements successifs, de droite puis de gauche, une véritable stratégie, la réussite est loin d'être évidente. On n'est toujours pas parvenu à intégrer la voie des classes préparatoires et grandes écoles et celle des universités dans un ensemble cohérent de formation et de recherche. On n'a pas pris en compte le développement extrêmement important d'un enseignement privé marchand. On n'a pas obtenu de résultats probants dans la lutte contre l'échec au niveau des premiers cycles des universités.

La qualité, c'est aussi aujourd'hui la bonne utilisation du numérique. Cette dimension est désormais présente dans tous les secteurs d'activité et c'est pour notre pays une exigence fondamentale que de savoir la prendre en compte efficacement dans tous les domaines de l'intervention publique. Ce sujet n'est directement traité que dans la contribution d'*Olivier Marembaud* sur la mobilité et le transport, mais il est plus ou moins présent dans la plupart des autres contributions, et notamment celle de *Thierry Baudet* sur la santé. Les exemples donnés par ces deux auteurs illustrent le rôle déterminant que les grandes plates-formes de services jouent désormais dans tous les secteurs de la vie économique. Elles soulignent la nécessité pour l'État stratège de savoir encadrer le développement du numérique, en fixant les cadres de référence vers lesquels on souhaite évoluer, en mettant en place les instruments nécessaires à sa bonne utilisation dans tous les services publics et en poussant à la naissance d'acteurs français ou européens qui soient à la hauteur des enjeux.

La même orientation vers la qualité doit prévaloir dans la mise en œuvre des politiques qui visent à renforcer les positions

des entreprises françaises dans la compétition mondiale. Les contributions de *Gabriel Colletis* sur les politiques de soutien aux mutations du système productif et de *Jacques Mazier* et *El Mouhoub Mouhoud* sur la (re)localisation des activités et la mondialisation sont à cet égard complémentaires. La première développe la notion de « capitalisme cognitif », dans lequel la connaissance constitue l'objet d'accumulation essentiel, confronte l'importance que l'on peut donner, pour le soutien de l'économie, aux notions de compétitivité et d'attractivité, et appelle, au-delà du taylorisme ou du néo-taylorisme, au basculement vers une organisation du travail reconnaissant les compétences individuelles et collectives. La seconde analyse finement les opérations de délocalisation et relocalisation d'entreprises sur le territoire français, et s'efforce de définir les facteurs qui peuvent décourager les premières et encourager les secondes. La présence de centres de recherche, d'une main d'œuvre qualifiée et du soutien que représente le crédit impôt recherche, est ainsi à l'origine de choix de relocalisation.

La politique préconisée face au problème de l'emploi et du chômage par la contribution de *Jean-Baptiste de Foucauld* s'inscrit dans la même perspective d'accent mis sur la qualité comme atout de la compétitivité. Une bonne articulation entre la compétitivité qualité et la compétitivité coût est selon lui un élément essentiel de la réussite. C'est par le dialogue social que l'on pourra organiser une convergence d'intérêts permettant de maîtriser la compétitivité globale. Une action citoyenne concrète visant à lutter contre les effets négatifs du chômage et l'organisation de l'expression et de la participation des demandeurs d'emploi font partie des remèdes qu'il préconise.

Les actions publiques menées en faveur de l'investissement, que recense la contribution de *Louis Schweitzer*, s'inscrivent dans la même démarche d'appui à la qualité. On relèvera ici tout particulièrement le programme dit des investissements d'avenir, qui vise à orienter intelligemment les ressources qui lui sont consacrées vers un mix d'actions menées conjointement par les universités et les entreprises.

La France dispose à coup sûr de beaucoup d'atouts pour renforcer sa place dans la compétition internationale. Elle pourrait sans doute encore mieux les utiliser.

4. L'État stratège ne pourra réussir que s'il se met en mesure d'associer à son projet l'ensemble de la population.

Cela suppose qu'il en rende clairement perceptible et partageable le dessin d'ensemble et qu'il ouvre à chacun, au niveau approprié, la possibilité de contribuer à son élaboration et de se l'approprier.

Plusieurs contributions illustrent cette exigence fondamentale, qui doit être respectée à tous les niveaux : celui de l'administration territoriale, celui de la mise en œuvre des services publics, celui de la réalisation des grands projets de développement et, *last but not least*, celui du gouvernement du pays pris dans son ensemble.

La contribution de *Nicole Questiaux* portant sur les cohésions sociale et territoriale va bien au-delà d'une analyse circonstancielle des modifications introduites par la loi NOTRE dans la carte des régions. Elle invite à l'établissement d'un nouvel équilibre, s'inscrivant dans la tradition française, entre d'une part les pouvoirs donnés aux habitants, qui ont toujours le premier mot et doivent aussi souvent que possible garder le dernier, et les interventions d'un État qui doit savoir être à la fois le garant et le recours. Les transformations profondes qui se sont produites dans la nature des activités, l'articulation des groupes sociaux, la provenance géographique et la couleur de peau de la population, la répartition de ces éléments sur le territoire, obligent à une approche nouvelle combinant une gestion aussi décentralisée que possible de toutes ces différences et une définition claire des exigences de la solidarité.

Ce qui est vrai au niveau des collectivités territoriales l'est aussi à celui des grands services publics et des entités qui agissent en leur nom. L'énergie, les communications, les transports, sont des domaines d'activité dans lesquels le

modèle français a fait surgir des organisations qui sont devenues familières à tous et dont le devenir interpelle aujourd'hui les concepteurs de l'État stratège.

Faut-il les maintenir dans leurs caractéristiques actuelles, ce qui pourrait être la pente naturelle d'une gouvernance restée myope ? Faut-il considérer que l'État n'est plus aujourd'hui en capacité de gérer efficacement ces activités investies par la concurrence ? Faut-il tout en les maintenant dans le champ du service public savoir les renouveler en profondeur pour en permettre l'appropriation réelle par leurs utilisateurs ?

David Azema, dans l'échange qu'il a eu avec Jacques Fournier, penche clairement pour la seconde réponse, celle du retrait, et l'expérience qu'il a eue en tant que responsable de l'APE donne du poids à son point de vue. Il est vrai que l'État entrepreneur peut faire des choix discutables

C'est pourtant dans le sens de la troisième solution que se prononcent, avec les pilotes de l'ouvrage, et d'une manière plus ou moins affirmée, les autres contributeurs. Les orientations qu'ils préconisent sont plus ou moins innovantes, mais elles vont toutes dans le sens d'une implication plus importante de la population dans la gestion des biens communs que sont les services publics.

Pour La Poste, *Claire Borsenberger* et *Denis Joram* montrent comment cette grande entreprise publique, placée aujourd'hui dans un contexte tout à fait nouveau, s'efforce de continuer à remplir ses missions traditionnelles de service public, en les infléchissant de manière à faire face aux données nouvelles de la situation. Sont particulièrement à souligner la contribution qu'elle est en mesure d'apporter à l'aménagement du territoire, et le rôle qu'elle joue pour assurer l'accessibilité bancaire à l'ensemble de la population.

Dans le domaine de la santé, où la France a fait longtemps figure d'exemple, *Thierry Baudet* souligne les problèmes que pose au service public le développement des plates-formes numériques. Il plaide pour une approche nouvelle associant l'ensemble des acteurs.

S'agissant enfin de l'énergie, *Gérard Magnin* se prononce sans ambages pour une transformation en profondeur du système énergétique français, ce qu'il définit comme l'« *empowerment* » de la société dans ce domaine. Nous sommes, avec les dispositions nouvelles de la loi relative à la transition énergétique et la croissance verte (LTECV) du 17 août 2015, arrivés au milieu du gué. Il faut selon lui poursuivre le chemin. Ne sera vraiment « stratège » que « l'État qui aura accepté de se dépouiller de ses prérogatives et fait confiance à la société et aux niveaux décentralisés pour mettre en œuvre notre futur paradigme énergétique ».

Au carrefour de ces différents domaines de service public, la mise en œuvre par l'État de « grands projets » d'intérêt général est un élément clef de la démarche stratégique. Barrages, éoliennes, centrales nucléaires, nouvelles lignes de chemin de fer, grands établissements hospitaliers, matérialisent sur le terrain les politiques qui sont mises en œuvre au service de la population, tout en perturbant inévitablement les conditions de vie d'une partie d'entre elle. Notre droit public traite depuis longtemps ce problème mais les procédures qui sont mises en œuvre sont manifestement en décalage par rapport aux attentes de la société contemporaine. La contestation des grands projets traduit la crise du fonctionnement démocratique. *Thierry Mignauw* a su traiter ce problème et mettre en avant des solutions innovantes. Il faut savoir construire les désaccords, trouver des formes originales de participation. Oui à tout ce qu'impose l'intérêt général, mais oui aussi à la prise en compte des exigences environnementales et non aux manifestations intempestives de puissance ou d'orgueil. Un équilibre est à trouver. Il ne saurait interdire le progrès.

La même exigence d'information objective, d'échange des points de vue, d'association à la prise de décision, s'applique à tous les niveaux de l'organisation de l'État stratège et donc,

bien entendu, à celui de la définition du projet global qui sera mis en œuvre. On touche là aux mécanismes constitutionnels et il n'était pas dans l'objet de ce livre d'engager un débat sur les institutions. On ne pouvait pas cependant ne pas évoquer le rôle qu'a joué à cet égard l'ancien commissariat au Plan, dont *France Stratégie* a pris la place, et dans une certaine mesure la suite. L'échange de vue que Jacques Fournier a eu avec *Yannick Moreau* sur la genèse et les premiers pas de cet organisme et les propositions qu'il formule concernant le rôle que pourrait jouer dans ce domaine le Conseil économique social et environnemental (CESE) se situent dans cette perspective.

5. L'État stratège doit combiner intelligemment la régulation des activités économiques et sociales, la production des services collectifs et la planification du développement.

Régulation : tout le monde sera d'accord sur le principe. Mais production collective ? Planification ? Le CIRIEC préconiserait-il le collectivisme ? Regardons les faits.

La production de services collectifs non marchands représente aujourd'hui, selon les statistiques de l'OSCE, environ 20% du PIB des pays de l'Union européenne. Est-il condamnable de vouloir chercher à bien l'utiliser ?

La planification à plus ou moins long terme est d'ores et déjà présente dans la plupart des politiques publiques, en particulier celle, dont on a parlé plus haut, qui concerne la transition énergétique. Est-il déraisonnable de chercher à articuler ces prévisions dans un projet global de développement ?

Ces questions sont abordées dans la contribution de *Jacques Fournier* qui débouche sur des propositions concrètes concernant les axes possibles de ce qu'il appelle une planification stratégique et les mesures concrètes susceptibles d'être prises pour faciliter son élaboration et sa mise en œuvre.

Mais le modèle français d'État stratège comporte aussi, avec l'APE (Agence des participations de l'État), un instrument d'orientation de l'activité des entreprises marchandes dont il a le contrôle. La contribution de *Pierre Bauby*, *Philippe Bance* et *Nathalie Rey* retrace l'histoire de cet organisme et montre qu'il joue désormais un rôle non négligeable, bien que largement perfectible du fait d'orientations contradictoires, dans la mise en œuvre de la stratégie de l'État vis-à-vis de son patrimoine financier. L'expérience a en tout cas été suffisamment convaincante pour conduire *Luc Bernier* et *Taieb Hafsi* à préconiser, dans la contribution qu'ils consacrent au système actuel des entreprises publiques au Canada, l'importation du modèle français dans leur pays. Quel renversement de perspective au regard de l'histoire récente et de l'influence que l'on connaît en France des préconisations et des pratiques de politique économique issues du monde anglo-saxon.

Mais est-il vraiment légitime de parler d'un « modèle français ». Ce livre a cherché à en tracer les contours et permis, espérons-le, de progresser dans l'interprétation pour dresser une esquisse de ce qu'est ou plutôt devrait être un État stratège.

Comme l'indique Benoît Lévesque, en évaluant cet ouvrage, « si l'expérience française laisse bien voir qu'il y a beaucoup à faire pour que son État soit qualifié d'État stratège dans ses pratiques (donc concrètement), les analyses réalisées permettent toutefois de proposer un type idéal de l'État stratège (« une esquisse » au sens webérien).

Si tel est le cas, l'État stratège pourrait exister, moyennant certaines conditions dont une gouvernance multi-niveaux où l'État national occupe une position centrale et avec des capacités étendues, mais en liaison avec la démocratie, la participation de la société civile, sans oublier une influence possible sur le niveau supérieur ».

ESS: Valeurs, statuts, pratiques : la dynamique du "et"*

Hugues Sibille

Président du Labo de l'Économie sociale et solidaire



L'ESS que nous aimons n'est pas d'abord une définition ou un article de loi. Elle est un processus, une dynamique, une tension entre trois points : des valeurs, des statuts et des pratiques. Parce qu'elle est humaine et vivante, l'équilibre entre ces trois points n'est jamais définitivement acquis. En ce sens l'ESS n'est ni le paradis alternatif définitif ni le communisme que croient certains. Elle doit être remise chaque jour sur le métier valeurs-statuts-

pratiques pour tendre vers une utopie réaliste. Sa noblesse est d'être un chemin de crête escarpé sur lequel on avance joyeusement en évitant d'un côté la banalisation par abandon des valeurs et du projet utopique, de l'autre la disparition par absence de prise en compte des contraintes de la réalité.

Les valeurs sont essentielles car elles sont la boussole sur le chemin. L'ESS n'est pas qu'une juxtaposition d'expériences : elle doit être un Projet de transformation, un Récit d'avenir. Toute entreprise de l'ESS devrait régulièrement "re-convoquer le projet". Deux valeurs sont cardinales sur le chemin de crête : la démocratisation de l'économie mettant chacun en situation de délibérer et de participer à la décision, la solidarité qui résiste aux inégalités, crée du lien social et de la fraternité.

Mais affirmer des valeurs ne suffit pas : il faut les inscrire dans des statuts et les incarner par des pratiques avérées et démontrables. L'ESS est aussi un "état de droit", celui des personnes et non du capital, celui d'une régulation et non d'une jungle économique. Longtemps l'économie sociale n'a mis en avant que ses statuts de groupement de personnes ([association](#), [coopérative](#), [mutuelle](#)), ne se préoccupant guère de ses pratiques. Cela a conduit les entrepreneurs sociaux à populariser le slogan : "statut n'est pas vertu". Ils ont eu raison. Mais on doit leur opposer qu'absence de statut n'est pas non plus gage de vertu ! Le développement actuel d'une économie collaborative capitaliste le démontre : Le mot collaboratif peut incarner un trompe-l'œil numérique, si la finalité s'avère en fait le profit et la [gouvernance](#) statutaire, celle du capital.

En ce sens, le Guide d'amélioration des pratiques ESS que vient d'adopter le Conseil Supérieur de l'ESS est une petite révolution car il doit permettre de sortir de l'opposition entre les Anciens, gardiens des Statuts et les Modernes, défenseurs des bonnes pratiques. Le Labo de l'ESS salue cet excellent travail et entend être un acteur de sa popularisation et de sa mise en œuvre.

Mais il reste des chantiers considérables à poursuivre pour actualiser et faire évoluer le triptyque valeurs-statuts-pratiques de l'ESS. J'en cite trois : la démocratie délibérative, le multi-sociétariat, l'évaluation des impacts sociaux.

La démocratie délibérative d'abord : alors que la démocratie politique électorale est en crise grave, l'ESS reste calée sur ce modèle du XIXème siècle. "Une personne, une voix", circulez, il n'y aurait rien à voir. Si justement, il y a à voir. Les Assemblées Générales, où l'on adopte des résolutions sans débat et où l'on fait mine d'élire des dirigeants qu'on ne connaît pas, ne tiendra pas bien longtemps. Il faut certes garder des principes électifs, mais leur adjoindre des valeurs et des pratiques de délibération. Autant que d'adopter des comptes en AG, il s'agit de délibérer sur l'évolution du monde qui nous entoure et les réponses que nous entendons lui apporter.

Le multi-sociétariat ensuite. L'économie sociale s'est construite politiquement et juridiquement sur un mono-sociétariat : tout le pouvoir aux salariés, ou tout le pouvoir aux clients-consommateurs, ou tout le pouvoir aux agriculteurs, etc. Or, nous sommes entrés dans la société du dialogue entre parties prenantes, des alliances, du partenariat, de la co-construction. Le droit et les pratiques de l'ESS devraient vite évoluer en la matière. Belle occasion de se démarquer des entreprises de capitaux, dans lesquelles, malgré un discours sur les "stake-holders", tout le pouvoir statutaire reste aux "share-holders" au prorata du capital. Le statut de Coopérative d'intérêt collectif ([Scic](#)) est une première belle avancée. On peut sûrement aller plus loin. Quel sens aura une Coopérative agricole qui n'associe pas les consommateurs, le territoire, les défenseurs de l'environnement ? Quel sens aura une association sanitaire et sociale dans laquelle les salariés ne sont pas présents dans la gouvernance ? Inventons vite des statuts et des pratiques de la société de "co-construction".

Enfin, l'évaluation de l'impact (démocratique, social, écologique, collectif...). Il faut rendre compte des effets des valeurs, statuts et pratiques pour démontrer que la "promesse ESS est tenue". Le guide des bonnes pratiques va dans ce sens. Amplifions le mouvement. Travaillons sur des référentiels simples et surtout co-construits qui permettent de mesurer les effets du changement sociétal que nous appelons de nos vœux. Ce point rejoint les deux précédents : l'innovation démocratique peut produire des effets ? Lesquels ? Travailler ensemble dans un Pôle territorial de Coopération économique produit un impact collectif. Lequel ?

**Conclusion : passons du "ou" au "et", cher à Edgard Morin.
N'ayons plus à choisir entre statuts ou pratiques. Tout se joue dans la dynamique du "et".**

* Repris de [Miroir Social](#), avec son autorisation

Le sujet abordé par Hugues Sibille fait débat. Nous y prenons notre part ici même en faisant circuler la parole. **Cooperatives Europe** publie, de son côté un rapport sur l'économie collaborative et a annoncé la mise en place d'un groupe de travail

Pour en savoir plus : <https://coopseurope.coop/resources/news/collaborative-economy-opportunity-cooperatives-new-study-released>

Gouvernements et organisations internationales en faveur de l'ESS



Le 20 septembre 2016, en présence de François Hollande, représentants de gouvernements et d'organisations internationales se sont engagées en faveur de l'économie sociale et solidaire.

A l'occasion de la 71^{ème} Assemblée Générale des Nations Unies, le Groupe **Pilote International de l'Economie Sociale et Solidaire** (GPIESS) a organisé un événement de haut niveau visant à démontrer le potentiel et les multiples solutions offertes par l'ESS pour atteindre un développement urbain durable et sa contribution au Nouvel Agenda Urbain.

Les acteurs de haut niveau présents lors de l'événement ont échangé sur la capacité de contribution de l'économie sociale et solidaire à la construction de villes et établissements humains durables, notamment par l'inclusion économique et sociale et la mobilisation de ressources locales qu'elle offre.

Déclaration du groupe pilote international de l'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire (ESS) moyen de mise en œuvre stratégique du Nouvel Agenda Urbain

Nous, membres du Groupe Pilote International de l'Economie Sociale et Solidaire, Etats, Task Force inter-agences des Nations Unies sur l'ESS et organisations de la société civile,

Réunis à New-York le 20 septembre 2016, à l'occasion de la 71^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, sommes convaincus que l'économie sociale et solidaire doit être un axe du plan de mise en œuvre du Nouvel Agenda Urbain qui sera adopté lors de la conférence HABITAT III à Quito en Equateur du 17 au 20 octobre 2016. Premier sommet mondial des Nations Unies après l'adoption du programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement et des objectifs de développement durable (ODD) et la conclusion de l'Accord de Paris sur le climat, HABITAT III portera sur le développement urbain et offrira une occasion unique de penser et d'adopter un Nouvel Agenda Urbain.

Affirmons que l'ESS, vecteur d'inclusion économique et sociale, contribue à la transformation des villes et établissements humains et offre de multiples solutions pour un développement urbain durable et inclusif en permettant :

- les alliances et partenariats entre acteurs de l'ESS et acteurs publics pour créer des infrastructures et services d'intérêt général,
- l'intégration de la solidarité dans les systèmes et mécanismes économiques et financiers,
- l'accès à des emplois décents et équitables aux populations urbaines les plus vulnérables,
- la mobilisation des ressources locales et leur partage facilitant une relocalisation de l'économie et de la finance pour un investissement dans l'économie réelle
- le développement des services de proximité, en matière de santé, d'aide à la personne, d'éducation et de formation,
- la lutte contre l'exclusion par la création de structures d'insertion adaptées,
- la réhabilitation des cultures locales et savoirs architecturaux,
- l'approfondissement de la démocratie participative des villes à travers un processus de prise de décision collective centré sur l'humain.

Nous référant à notre déclaration commune adoptée lors de la 70^{ème} Assemblée Générale des Nations Unies "*Pour des politiques soutenant l'ESS pour le développement durable*", appelons à ce que l'ESS soit reconnue comme un moyen de mise en œuvre stratégique du Nouvel Agenda Urbain. L'ESS doit également être appuyée par des politiques adaptées que nous demandons aux Etats et aux villes de mettre en place de

manière volontariste. Il est tout aussi impératif d'œuvrer à la mobilisation de moyens afin que les agences de l'ONU, réunies au sein de la Task Force, et l'ensemble des parties prenantes puissent accompagner le changement d'échelle de l'ESS en faveur d'un développement urbain durable notamment pour :

- améliorer la planification urbaine par la création de cadres réglementaires favorisant l'ESS et l'aménagement d'espaces communs afin de favoriser la cohésion sociale, l'équité, l'inclusion et le vivre ensemble,
- asseoir des cadres de concertation avec les acteurs de l'ESS pour la sauvegarde et le développement des biens communs dans les villes: eau, air, terre, forêts, espace cultivés, l'énergie...
- promouvoir des pôles territoriaux pour favoriser le passage à l'échelle, le potentiel de développement intercommunal, le dialogue et l'articulation entre les acteurs et la mobilisation des ressources locales,
- soutenir le développement économique local par la création d'incubateurs d'entreprises de l'ESS, l'appui financier et technique aux filières locales stratégiques, l'accès à la commande publique,
- assurer l'accès à l'habitat au plus grand nombre, notamment en valorisant les coopératives et associations d'habitat qui ont fait leur preuve en termes de mutualisation des ressources,
- préserver la cohésion sociale en donnant accès aux services de première nécessité à tous ses habitants,
- accompagner le développement des modèles de production et consommation durables mis en place par l'ESS, en matière de systèmes alimentaires, d'énergies alternatives, de traitement des déchets,- favoriser les relations rural-urbain afin de développer les synergies et améliorer la gouvernance de territoires, favoriser les circuits courts et l'agriculture urbaine,
- renforcer les institutions de la finance sociale et solidaire qui développent produits et services financiers adaptés aux besoins des acteurs de l'ESS et permettent la mobilisation de ressources additionnelles.

Nous, membres du Groupe Pilote International de l'Economie Sociale et Solidaire, Etats, Task Force inter-agences des Nations Unies sur l'ESS et organisations de la société civile, appelons à la convergence des acteurs, coalitions et initiatives et continuons la mobilisation pour faire de l'ESS un moyen de mise en œuvre stratégique du Nouvel Agenda Urbain.

Négationnisme économique : Un débat qui prend de l'ampleur



Le livre "Le négationnisme économique et comment s'en débarrasser" de Cahuc-Zylberberg, provoque une controverse dont s'est emparée l'AFEP (Association française d'économie politique), qui regroupe les hétérodoxes français.

Pour élargir le débat, **L'AFEP** organise une soirée, le 18 octobre 2016 : « Les vertus du pluralisme des idées économiques pour le débat public » qui permettra à différents acteurs de la vie publique d'exprimer leurs points de vue sur la nécessité du pluralisme en économie (journalistes, universitaires, enseignants, responsables politiques, personnalités de la société civile...) Cette manifestation se tiendra à la Maison des Sciences Économiques Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne 106/112, Boulevard de l'Hôpital – 75013 à partir de 18h30.

Dès la parution du livre, de multiples tribunes ont été publiées. (La liste n'est pas exhaustive, elle sera progressivement complétée par l'AFEP en fonction de l'évolution du débat.)

Deux contributions sont mises en avant par l'AFEP : celle d'André Orléan sur le Site d'Altereco Plus et celle de Michel Husson sur le site A l'encontre, la Brèche. – Sur Altereco Plus par André Orléan, « Quand Messieurs Cahuc et Zylberberg découvrent la science » <http://www.alterecoplus.fr/quand-messieurs-cahuc-et-zylberberg-decouvrent-la-science/00012139>

– Sur le site A l'encontre, la Brèche par Michel Husson, « Négationnisme économique, quand la science pète les plombs » <http://alencontre.org/economie/negationnisme-economique-quand-la-science-pete-les-plombs.html>

– Sur Médiapart par Thomas Coutrot « Le partage du travail et les frères Bogdanov » 28/09/2016

– Dans le Monde des Idées, Christian Schmidt : « L'économie est-elle aujourd'hui une science expérimentale ? » (partiellement accessible, réservé aux abonnés) 27/09/2016

– Dans le Monde par Paul Jorion : « Qui veut la peau des économistes orthodoxes ? » (partiellement accessible, réservé aux abonnés) 27/09/2016

– Sur Altereco Plus par Eric Vidalenc « Economistes hétérodoxes et climato-sceptiques : même combat ? »

– Sur le Nouvelobs.com par Liem Hoang-Ngoc <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1561684-conflit-chez-les-economistes-cahuc-et-zylberberg-victimes-de-leurs-prejuges-ideologiques.html>

– Sur Le Monde.fr par Romain Damian http://mobile.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/09/23/le-negationnisme-economique-l-economie-est-elle-bonne-conseillere-pour-les-politiques-publiques_5002386_4355770.html

– Sur Contretemps par Arthur Jatteau, « Mauvaise foi et courte vue. A propos du livre de Cahuc et Zylberberg » <http://www.contretemps.eu/negationnisme-cahuc-zylberberg/>

– Médiapart, « La krach de la pensée économique » (lecture réservée aux abonnés) <https://www.mediapart.fr/journal/economie/170916/le-krach-de-la-pensee-economique?onglet=full>

– Tribune de réponse des économistes atterrés, « Faut-il mettre fin aux débats en sciences économiques ? » <http://www.atterres.org/article/faut-il-mettre-fin-aux-debats-en-sciences-economiques>

– Médiapart, « Contre l'intimidation économique », avec la signature de journalistes contre « une chasse aux sorcières » <https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/120916/contre-l-intimidation-economique>

– Médiapart ter, « L'économie est-elle vraiment un sport de combat ? » https://blogs.mediapart.fr/thomas-coutrot/blog/050916/leconomie-est-vraiment-un-sport-de-combat?utm_campaign=Quotidienne&utm_medium=email&utm_source=Emailvision&utm_content=20160905&xor=EREC-83-%5BQuotidienne%5D-20160905

– Sur Marianne, la réaction d'André Orléan, « Evoquer le négationnisme pour parler des hétérodoxes est violent » <http://www.marianne.net/andre-orlean-evoquer-negationnisme-parler-heterodoxes-est-violent-100245743.html>

– Tribune d'André Orléan sur le Monde, « Pierre Cahuc et André Zylberberg se font les partisans d'un nouveau scientisme » http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/09/15/pierre-cahuc-et-andre-zylberberg-se-font-les-partisans-d-un-nouveau-scientisme_4998140_3232.html?xtmc=negationnisme_economique&xtcr=3

– Le Monde toujours, « Les économistes de nouveau à couteaux tirés » http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/09/15/les-economistes-de-nouveau-a-couteaux-tires_4998139_3232.html?xtmc=negationnisme_economique&xtcr=1

– Le Monde ter, un texte d'Annie Cot, « Depuis la fin de la seconde guerre mondiale on assiste à un tournant empirique de l'économie » http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/09/15/depuis-la-fin-de-la-seconde-guerre-mondiale-on-assiste-a-un-tournant-empirique-de-l-economie_4998131_3232.html?xtmc=negationnisme_economique&xtcr=2

– Sur Altereco plus, « Quand Messieurs Cahuc et Zylberberg découvrent la science » <http://www.alterecoplus.fr/quand-messieurs-cahuc-et-zylberberg-decouvrent-la-science/00012139>

– *Altereco plus bis*, « Négationnisme économique : l'affaire Cahuc » <http://www.alterecoplus.fr/negationnisme-economique-affaire-cahuc/00012140>

– Et toujours sur Altereco plus, « Les 35 heures, le négationnisme et les économistes » <http://www.alterecoplus.fr/les-35-heures-le-negationnisme-et-les-economistes/00012144>

– Une des tribunes de La Tribune (l'autre va dans le sens de Cahuc et Zylberberg), « Cahuc ou la foi en une science économique pure et dure » <http://www.latribune.fr/opinions/tribunes/cahuc-ou-la-foi-en-une-science-economique-pure-et-dure-598789.html>

– Sur les Echos : « Négationnisme économique : l'erreur et la faute de Cahuc et Zylberberg » <http://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/cercle-160318-science-economique-mais-de-quoi-parle-t-on-2026356.php>

- Toujours sur les Echos, la réaction de 6 économistes, « La science économique est-elle infaillible? 6 économistes répondent » <http://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/0211273995035-la-science-economique-est-elle-infaillible-6-economistes-repondent-2026185.php>
- Sur le site de l'OFCE, un texte de Xavier Ragot qui décrit le livre comme « caricatural », « Le négationnisme économique de Cahuc et Zylberberg, l'économie au premier ordre » <http://www.ofce.sciences-po.fr/blog/le-negationnisme-economique-de-cahuc-et-zylberberg-leconomie-au-premier-ordre/>
- Un texte de Michel Husson, « Négationnisme économique, quand la science pète les plombs » <http://alencontre.org/economie/negationnisme-economique-quand-la-science-pete-les-plombs.html>
- Un texte du Nouvel Obs : « Négationnisme économique : Cahuc et Zyberberg doivent des excuses aux victimes de la Shoah » <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1559608-negationnisme-economique-cahuc-et-zylberberg-doivent-des-excuses-aux-victimes-de-la-shoah.html>
- Toujours sur le Nouvel Obs, la tribune de Sterdinyak, « Négationnisme économique: ce pamphlet est ignoble, c'est un appel direct à l'épuration » <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1558440-negationnisme-economique-ce-pamphlet-est-ignoble-c-est-un-appel-direct-a-l-epuration.html>
- Une tribune dans l'Obs : « Baston générale dans la science économique française » <http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20160908.OBS7730/baston-generale-dans-la-science-economique-francaise.html>
- Sur le Nouvel Obs une interview croisée Coriat / Cahuc mais ça ne va dans notre sens que si on soutient Coriat... « L'économie, une science dure ? Le débat est relancé et il est violent » <http://bibliobs.nouvelobs.com/idees/20160909.OBS7798/l-economie-une-science-dure-le-debat-est-relance-et-il-est-violent.html>
- Un texte au sujet de la réponse de l'AFEP sur Mediapart, « Négationnisme économique : l'AFEP dit son indignation » <https://www.mediapart.fr/journal/economie/070916/negationnisme-economique-l-afep-dit-son-indignation>

LA POSTE s'investit dans les services de proximité



Avec une prise de participation majoritaire dans un réseau de 180 agences spécialisées dans l'aide à domicile, employant 4 000 personnes et l'un des principaux acteurs de l'aide à domicile en France, le groupe **La Poste** renforce sa stratégie visant à offrir davantage de services de proximité.

Le groupe La Poste vient d'acquérir la majorité du capital du réseau Axéo Services et, par voie de conséquence, du réseau Help Confort. Cette initiative s'inscrit dans le programme de développement du groupe à horizon 2020, dans lequel l'entreprise a mis en avant sa volonté de devenir « le premier réseau connecté de services de proximité ».

La méthode choisie est clairement annoncée : « Pour être la plus grande entreprise de services de proximité humaine, La Poste va élargir son offre avec de nouveaux partenaires », a déclaré Delphine Mallet, présidente de la « Poste Silver », entité dédiée au "mieux vieillir". « La Poste a choisi Axéo Services pour de multiples raisons : la palette large de services aux particuliers ainsi qu'aux professionnels, son esprit de service, son engagement pour la qualité et la satisfaction des clients et, enfin, l'expérience et la vision de ses dirigeants. À travers cette opération inédite, La Poste devient un acteur majeur sur le marché des services aux particuliers et aux professionnels. » « Pour le groupe, reprend un porte-parole de La Poste, il s'agit de poursuivre et d'accélérer le développement de nos différentes branches d'activité, mais également de conquérir de nouveaux territoires en plein essor, comme le commerce en ligne, la logistique de proximité ou encore l'assistance aux personnes âgées, fragiles ou isolées. »

De son côté, Axéo Services, qui devient une filiale de la branche « service courrier-colis » du groupe justifie ainsi sa décision : « Nous recherchions un partenaire pouvant nous permettre d'accélérer notre croissance. Le choix du groupe La Poste s'est imposé à nous comme une évidence de par ses valeurs humaines, mais également parce qu'aucun autre partenaire ne pouvait se montrer plus prometteur en termes de synergies industrielles et commerciales. » Et de conclure : « Ce partenaire offre de formidables perspectives de développement aux deux enseignes, Axéo et Help Confort, ainsi qu'à leurs franchisés ».

AXEO Services se présente comme « Le réseau leader dans le domaine des services à la personne, en France ». Proposant une offre de services diversifiée, il s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels, comme les entreprises, ou les collectivités. Multi spécialiste, il a choisi d'étendre son offre au-delà du périmètre de la "Loi Borloo", permettant ainsi à son réseau de pouvoir proposer une large gamme de services aux clients, particuliers ou professionnels. De l'entretien de la maison et des extérieurs, la garde d'enfant, l'accompagnement des personnes dépendantes, la sécurité des particuliers, jusqu'aux services aux entreprises tels que le nettoyage de locaux ou des espaces verts, le bricolage...

AXEO couvre l'essentiel des besoins dans de nombreux domaines, en proposant la plus large palette de prestations qui existe actuellement sur le marché des services à la personne.

Le Mois de l'ESS

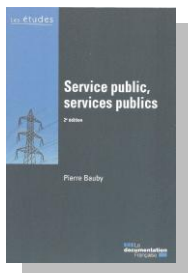


Comme tous les ans, les Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire et leur Conseil national organisent le **Mois de l'économie sociale et solidaire** en novembre.

Plus de 2000 événements sont programmés dans toute la France.

>>> www.lemois-ess.org/

Service Public, Services Publics



La Documentation française vient de publier une nouvelle édition, actualisée et précisée, de l'ouvrage de **Pierre Bauby** *Service public, services publics*.

Les services publics s'inscrivent en France dans une longue tradition et connaissent une série de bouleversements qui tiennent aux changements technologiques, à l'évolution des besoins, aux transformations économiques comme à l'intégration européenne. La crise financière, économique, sociale, environne-

mentale ouverte en 2008 accentue la nécessité de remettre l'ouvrage sur le métier : elle appelle davantage d'efficacité et d'efficience, en même temps qu'elle génère de nouveaux besoins de services publics.

Car les services publics n'existent ni pour eux-mêmes ni pour accumuler des profits, mais pour répondre aux besoins évolutifs de tous les habitants, de chaque territoire et des différentes collectivités, pour garantir des droits fondamentaux essentiels de la personne, pour déployer le lien social et les solidarités.

Dans cette seconde édition de ce qui est déjà un classique, Pierre Bauby replace les mutations des services publics et de chacun d'entre eux dans leur contexte national et européen et dégage des pistes de réflexion pour aider chaque lecteur-citoyen à comprendre les nouveaux enjeux pour pouvoir être pleinement acteur de son avenir en la matière.

Conjuguer diversité et unité

Le « service public » est à la fois un et multiple en France comme en Europe. Ses objectifs, ses formes d'organisation et de régulation sont diversifiées, en fonction des situations, des enjeux, mais aussi des histoires et traditions. Il est évolutif dans le temps et l'espace, différent selon les périodes et les lieux de sa production et de sa réalisation. Et pourtant il est partout et toujours le même, car sa fonction, sa finalité, sa raison d'être est de permettre la vie en société, en assurant des droits à chacun de ceux qui y participent, en permettant le lien social, en préparant l'avenir.

Diversité et unité, indissociablement liées, sont l'essence du service public, son ADN. Ni uniformisation totalisante, ni laissez-faire, le service public est une construction humaine, sociétale, spécifique et plurielle, dont la seule finalité est de répondre aux besoins des utilisateurs (usagers-consommateurs individuels comme professionnels), des citoyens et de la société (à chaque niveau d'organisation de celle-ci). Là est sa seule légitimité. Il ne saurait y avoir de service public en soi, défini une fois pour toutes ou ancré dans des statuts figés.

Les besoins étant évolutifs, chaque service public doit s'adapter en fonction de ces transformations, comme des mutations économiques, technologiques, sociales et culturelles et finalement des choix politiques, afin d'apporter la meilleure réponse possible. Encore faut-il organiser systématiquement l'expression de ces besoins à tous les niveaux, afin que les autorités publiques locales, régionales, nationales et européennes disposent des éléments leur permettant de définir et d'adapter les services publics.

Les principes juridiques traditionnels du service public en France (égalité, continuité, mutabilité) en sont la traduction.

Ils impliquent que le service public s'adapte en permanence à l'évolution des besoins.

Organiser l'expression des besoins et de leurs évolutions

Jusqu'à récemment, la recension des besoins, les arbitrages quant aux priorités à établir étaient du ressort du politique, tant ils relevaient du « vivre ensemble ». Les autorités publiques ont défini les services publics, leur champ, leurs structures, etc. Dans la tradition française, l'expression des « usagers-citoyens » se faisait par la démocratie représentative, dont on voit bien les insuffisances pour répondre finement aux besoins sociaux.

Organiser des formes spécifiques d'expression des besoins est souvent considéré comme amenant à mettre en cause les élus, miner leur légitimité. En fait, les élus ne sont pas « propriétaires » de l'intérêt général ; ils ont un rôle irremplaçable à jouer dans les processus d'émergence et de concrétisation de l'intérêt général, d'arbitrage et de choix, mais ils sont d'autant plus aptes et armés pour le faire qu'ils organisent en amont l'expression des besoins et aspirations, qu'ils sont éclairés par tout le jeu d'expression démocratique *ex ante*, qu'ils organisent l'évaluation démocratique des services publics *ex post*. Ces expressions ne sont pas des obstacles, mais au contraire des éléments clés d'accomplissement de leur fonction.

L'expression démocratique des besoins et aspirations devrait être un pré requis pour tout service public. Elle suppose de rompre avec toute relation de type hiérarchie entre prestataire et destinataire, avec toute forme d'assistanat. Il s'agit d'encourager l'expression des utilisateurs par de multiples moyens, en particulier les potentialités interactives du numérique, des boîtes à idées, des cahiers d'expression, des lieux pour recevoir et traiter suggestions et plaintes, d'inciter au développement d'associations d'usagers, de consommateurs, de citoyens, etc. avec engagements de suivis. Et, sur ces bases, organiser des échanges et débats ouverts et non formalisés.

Les parties prenantes coproducteurs

Il s'agit donc d'organiser l'expression préalable aux décisions, comme outils essentiels d'évolution et d'adaptation aux besoins, de toutes les parties prenantes au sens large (les « *stakeholders* »), y compris des agents des services publics, qui sont les co acteurs de la prestation, les coproducteurs de la relation de service, au plan local et à la maille pertinente d'organisation du service (qui n'est pas la même selon les secteurs).

Dans ce cadre, les politiques et règles européennes, qui sont souvent perçues en France comme de nouvelles contraintes, voire des entraves à l'existence des services publics, sont en fait des opportunités de davantage d'ouverture, de transparence et de démocratie dans la définition et l'organisation des services publics. Tous les domaines de service public imposent de mettre en œuvre des démarches multi-niveaux conjuguant la local, le national et l'euro-péen.

Cette démarche, qui relève du principe juridique de « mutabilité », tout comme de la conjugaison de l'unité et de la diversité, devrait permettre d'adapter régulièrement l'offre de services publics à l'évolution des besoins et des mutations de la société ; dans certains cas, cela peut conduire à ce

qu'une activité organisée à un moment en service public ne relève plus nécessairement de son champ ; dans d'autres cas, au contraire, cette démarche amènera à créer de nouveaux services publics, par exemple en matière d'accès universel au haut débit ou aux services bancaires et de crédit.

Cette démarche d'adaptation, d'évolution, de participation de tous les acteurs, de démocratisation des services publics apparaît aujourd'hui d'autant plus indispensable que la crise financière, économique, sociale et environnementale ouverte en 2008 montre l'actualité du service public : d'un côté, il a permis d'en compenser et d'en atténuer les effets économiques, sociaux et territoriaux les plus marqués ; mais en même temps, la crise génère une série de transformations

– quantitatives comme qualitatives – des besoins. Elle appelle à remettre une fois de plus sur le métier le service public hérité de notre histoire pour procéder aux indispensables rénovations, à des choix et à la définition de priorités.

Cette démarche de refondation du service public qu'appelle la réponse à la crise est en fait un retour aux sources : dans l'histoire, c'est toujours pour répondre à des crises ou à des abus qu'ont été conçus, développés, modernisés les services publics.

Nul ne peut dire ce que sera le XXIème siècle. Mais notre devenir individuel comme collectif ne se fera pas sans service public.



Pierre Bauby est docteur en science politique, enseignant et chercheur à l'IEP de Paris et à l'université Paris VIII, spécialiste des services publics. Il a été président de la commission « Services d'intérêt général » du CEEP (Centre européen des entreprises à participation publique et des entreprises d'intérêt économique). Pierre Bauby est également expert auprès de l'Intergroupe Services publics du Parlement européen et du Comité économique et social européen (CESE) sur les services d'intérêt général. Il est membre de la commission scientifique Economie publique du CIRIEC France et président de l'association Reconstruire l'action publique. Il préside l'Observatoire de l'action publique de la Fondation Jean-Jaurès. Pierre Bauby a fondé et anime depuis 1994 le CELSIG (Comité européen de liaison sur les services d'intérêt général). Ses travaux récents portent en particulier sur l'eupéanisation des services publics et sur les enjeux de régulation. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages.

Lettre Rencontres Sociales



Après une période d'interruption, la **Lettre Rencontres Sociales** et le **Blog Politis** « Economie sociale et mouvement social » de **Jean-Philippe Milésy** reprennent leur périodicité habituelle.

>>> www.rencontres-sociales.org

>>> www.politis.fr/rencontresociales

Alternatives Economiques



Le n° 361 d'octobre 2016 est paru.

On y trouve une approche de l'entreprise qui rejoint celle du CIRIEC.

>>> [L'entreprise n'est pas qu'une machine à profits](#)

>>> [Changer la gouvernance ne suffit pas](#)

>>> [Il faut poser la question de savoir à qui appartient l'entreprise](#)

Guide des bonnes pratiques de l'ESS



Guide d'amélioration des
bonnes pratiques des entreprises de l'ESS

En co-construction

Le **Labo de l'ESS** consacre un dossier au **Guide des bonnes pratiques de l'ESS** adopté par le **Conseil supérieur de l'ESS**. Produit par le conseil supérieur de l'ESS, ce **guide** est issu d'un travail collégial associant les

représentants des principales familles de l'économie sociale et solidaire (associations, mutuelles, fondations, coopératives, entreprises commerciales d'utilité sociale), de l'Union des employeurs de l'ESS (UDES), d'une organisation syndicale (FO) et de plusieurs administrations.

Le guide montre en quoi l'ESS est un mode d'entreprendre différent, en matière de solidarité, d'intérêt collectif, de gouvernance démocratique, d'emploi de qualité, de politique salariale, de lutte contre les discriminations et pour l'égalité réelle entre hommes et femmes. Il est conçu comme un appui aux entreprises de l'ESS pour leur permettre d'élaborer leur propre diagnostic et plan de progrès.

Selon **Gérard Leseul**, président de la commission du Conseil supérieur de l'ESS, le guide est une chance pour l'ESS. « *En France, il est souvent contradictoire de revendiquer comme une chance l'obligation fixée par la loi, et pourtant, nous sommes nombreux à être persuadés que le Guide est une très bonne opportunité pour l'ensemble des entreprises et organisations de l'économie sociale et solidaire.* »

>>> [guide](#)

>>> Dossier du Labo de l'ESS : <http://www.lalabo-ess.org/+le-guide-des-bonnes-pratiques-de-l-ess+.html>

AGENDA

L'Etat républicain aujourd'hui : quels défis, quelles solutions ?



Dans le cadre de ses travaux sur la philosophie politique de l'Etat contemporain, **Galilée.sp** organise un séminaire sur le thème : « **L'Etat républicain aujourd'hui : quels défis, quelles solutions ?** ».

Intervenants :

- **Jacques Fournier**, ancien élève de l'ENA, ancien secrétaire général adjoint de la présidence de la République, ancien secrétaire général du Gouvernement, ancien président de GDF et la SNCF, président d'honneur du CIRIEC
- **Catherine Gras** (ancienne élève de l'ENA, présidente de Galilée.sp, haut fonctionnaire du MINEFI)

Lundi 17 octobre 2016, de 18h30 à 20h30, à l'OCIRP, 17 rue de Marignan PARIS (8^{ème})
Le séminaire sera suivi d'un apéritif

>>> Inscriptions auprès de Gilbert Deleuil : gildeleuil@gmail.com

Prix de la Recherche Coopérative



Pour sa 8^{ème} édition, le **Prix de la recherche coopérative** sera attribué début janvier 2017. Le Prix s'adresse à des Master 2 (recherche ou professionnel) obtenus en 2016 sur un sujet de mémoire portant sur les coopératives, en France ou dans le monde, et ayant obtenu une mention bien ou très bien.

Les candidatures sont reçues au plus tard le 30 octobre 2016.

- Envoyer le mémoire et un résumé de 2 pages
- Joindre un courrier du directeur de Master2 attestant l'obtention de la mention.
- Faire parvenir le tout par email à cncm-rse@creditmutuel.fr et recma@recma.org en indiquant en objet « Candidature Prix de la Recherche Coopérative ».

Un jury universitaire désignera 3 lauréats qui se partageront la dotation de 5 000 euros.

Comment former à l'ESS ?



Le Réseau Inter Universitaire de l'Économie Sociale et Solidaire (RIUESS), le Réseau euro-méditerranéen Développement Durable et Lien social (2DLIS) et le Réseau Marocain de l'Économie Sociale et Solidaire (REMESS), en partenariat avec le Réseau Africain de l'ESS (RAESS), l'Université Cadi Ayyad de Marrakech et l'Université de Haute-Alsace organisent un Forum international de l'ESS (Marrakech, 22 au 24 Mai 2017) : **Comment former à l'économie sociale et solidaire ? Engagement, citoyenneté et développement.**



>>> Envoi des communications : avant le 15 novembre 2016 : josiane.stoessel-ritz@uha.fr ou maurice.blanc@unistra.fr

Innovation sociale et territoires



Le 3^{ème} colloque organisé par la **SCIC-TETRIS** : « **Innovation sociale et territoires** » se déroulera à Grasse les 9 et 10 novembre 2016.

Thème général : Vers un écosystème territorial d'innovation sociale propice au développement local durable ?

- Axe 1 : Des éléments de caractérisation d'un écosystème territorial d'innovation sociale
- Axe 2 : Explorer la piste de l'économie en commun
- Axe 3 : «Cultiver le territoire» pour en révéler les ressources

>>> Contact : Geneviève Fontaine : recherche@scic-tetris.org

CIRIEC-France

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale,
créée il y a un siècle par le professeur Edgard Milhaud
Son objet est la recherche et l'information sur l'économie d'intérêt général :
économie publique, économie sociale et économie paritaire

Ses travaux se réalisent à travers
des réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, publications, colloques, congrès mondiaux, ...
Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations
qui partagent des valeurs de service de l'intérêt général, de non lucrativité et de démocratie économique

Le CIRIEC est constitué de sections nationales
La section française est une association sans but lucratif composée d'adhérents, personnes physiques et morales :
entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale,
organismes à gestion paritaire et syndicats

Les ressources de l'association sont essentiellement constituées des cotisations de ses membres
Les fonctions de ses responsables et animateurs sont bénévoles

Le CIRIEC-France est présidé par
Alain ARNAUD

Informations-adhésions : >>> info@ciriec-france.org

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR L'ECONOMIE PUBLIQUE, SOCIALE ET COOPERATIVE

CIRIEC-France

7 passage Tenaille – F – 75014 Paris
Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : info@ciriec-france.org
www.ciriec-france.org



"Brèves du CIRIEC-France" Lettre mensuelle électronique éditée par le CIRIEC-France

Directeur de la publication : Alain ARNAUD



Directeur de la rédaction : Marcel CABALLERO



Si vous souhaitez
contribuer à alimenter les *Brèves du CIRIEC-France*



marcel.caballero@club-internet.fr

Les textes sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs
Ils peuvent être reproduits librement avec indication de la source